



**INTERCO  
JUSTICE**

Pour visiter le site  
CFDT :



Pour adhérer à la  
CFDT :



 @interco.cfdt.fr

 @interco\_cfdt\_officiel

 /interco\_cfdt\_officiel

 /intercocfdt

**INTERCO.CFDT.FR**

**25 septembre 2025**

## **Déclaration liminaire de la CFDT au CSA PJJ du 25 septembre 2025**

Monsieur le Président,

**Après une mobilisation intersyndicale massive contre l'austérité budgétaire et la casse du service public,**

**Après des tentatives législatives pour vider la justice des mineurs de ses fondements,**

**Après des années de mépris des personnels,**

**Après des journées de mobilisation pour sauver les emplois contractuels,**

**Après un plan d'action pour la PJJ devenu lettre morte,**

**Après une démarche « repenser le milieu ouvert » qui n'a rien repensé du tout,**

**Après des années d'un dialogue social trop souvent vidé de sa substance...**

**Il est plus que temps de réinstaurer un dialogue social concret et durable.**

Ce n'est pourtant pas l'ordre du jour de ce CSA de rentrée qui va nous rassurer sur ce point. Notre avis n'est requis que sur l'approbation de procès-verbaux de CSA datant de plus d'un an. Un débat nous est proposé sur une lettre du garde des Sceaux démissionnaire, lettre déjà transmise aux agents !

Ce n'est certainement pas le débat sur la fiche "service public plus" ou sur la note de prise en charge de l'hébergement à la résidence hôtelière de l'ENPJJ qui va faire écho à l'ensemble de nos préoccupations et à celles de nos collègues.

Notre première préoccupation est de réfléchir à l'amélioration des conditions de travail, à l'attractivité de nos métiers, mais aussi à une meilleure valorisation des missions. En effet, la justice des mineurs est depuis trop longtemps soit méprisée, soit utilisée à des fins électoralistes.

Nous attendons autre chose de notre direction qu'une énième inauguration de CEF qui ne fait qu'abonder une vision tronquée de notre travail quotidien.

Après les états généraux du placement, le plan insertion, votre prédécesseure s'est proposée de repenser le milieu ouvert.

Pour quel résultat ?

Si ces démarches ont du sens, elles aboutissent trop souvent à des déclarations d'intention, au mieux à des actions aux effets limités. Elles sont bien loin des ambitions affichées et encore plus éloignées des attentes des agents !



Pour visiter le site  
CFDT :



Pour adhérer à la  
CFDT :



 @interco.cfdt.fr

 @interco\_cfdt\_officiel

 interco\_cfdt\_officiel

 intercocfdt

[INTERCO.CFDT.FR](http://INTERCO.CFDT.FR)

Parler de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail ne peut prendre sens que si l'on dispose de moyens adaptés à nos missions. Nous ne disposons trop souvent que de bouts de ficelle qui s'étiolent à chaque nouveau fait divers.

Le temps éducatif est aujourd'hui réduit au strict minimum, tandis que les écrits et les temps d'audience sont à leur paroxysme. Nos Hébergements sont sous tension constante, tandis que se poursuit une politique du tout CEF sans réflexion ni concertation. La direction affiche une PJJ promotrice d'insertion ou de santé dans les intentions, mais toujours à moyen constant sur le terrain. L'aspiration affichée d'une pluridisciplinarité effective, se heurte à la réalité du manque de postes d'assistants de service social ou de psychologues pour y répondre. Nos collègues sont en effet submergés par les mesures d'investigation et ne peuvent donner suite aux sollicitations sur les autres suivis et missions.

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, il faut certes une volonté mais surtout des moyens. Car si notre administration a souvent de grandes prétentions, celles-ci se confrontent à une réalité de terrain toute autre. Réalité sur laquelle nous alertons depuis trop longtemps sans avoir d'écho. Les mesures prises apparaissent ainsi bien dérisoires face au mal-être et au sentiment de colère ressentis dans les services. Citons pour exemple les outils en soutien à la continuité des parcours plus chronophages que soutenant, les logiciels et applications métier dépassés ou trop peu fiables alors même qu'on nous promet l'IA pour alléger notre travail, des plans d'action toujours à moyen constant...

Après plusieurs années d'un dialogue social de surface, nous sommes lassés de participer à des instances à l'issue desquelles nos propositions et la parole que nous portons pour nos collègues ne sont que si rarement entendues.

D'après les mots du garde des Sceaux lui-même : **"S'engager à la PJJ, c'est accepter de résister"**. Dès lors, pouvons-nous espérer un engagement de votre part pour préserver l'essence éducative de nos missions ? ou devons-nous craindre que seules les mesures privatives de liberté et le glissement vers le probatoire, défendus par le même garde des Sceaux, aient finalement droit de cité...

**Monsieur le nouveau Directeur de la PJJ, quelle est votre réelle ambition pour notre institution, et surtout quels sont les moyens que vous pourrez dégager pour l'amélioration réelle et concrète des conditions de travail sur le terrain ?**

**C'est la réponse à cette question majeure qui préoccupe « les résistants de la PJJ » et que la CFDT continuera de porter.**

**25 septembre 2025**